



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 10 juillet 2026

Canicule : le Département aux côtés de nos aînés, dans les EHPAD et à domicile

La solidarité est l'ADN du Département de la Haute-Vienne. C'est la raison de vivre de ses agents, toute l'année, mais plus que jamais lors des épisodes de canicule désormais à répétition.

Malgré les coupes budgétaires et face à l'inaction de l'État, le Département agit concrètement, avec un dispositif adopté voilà plus de 20 ans : il surveille, il accompagne, il soutient, en premier lieu ses aînés les plus fragiles, dans les EHPAD comme à domicile.

Depuis mai, la Haute-Vienne a connu plusieurs épisodes de canicule entraînant des vulnérabilités encore plus fortes et malheureusement durables. Comme à chaque épisode, le Département a activé son dispositif de soutien aux établissements accueillant des personnes âgées.

Un renfort humain financé en EHPAD

Dès le déclenchement du niveau orange canicule par le préfet, le Département finance, pour les établissements qui le souhaitent, le recrutement ponctuel de renforts (étudiants, bénéficiaires du RSA, jeunes en formation) dédiés à l'aide à l'hydratation et au confort des résidents : veiller à ce qu'ils se désaltèrent, adapter leur habillement, les accompagner vers les espaces rafraîchis. Une présence humaine supplémentaire aux côtés des équipes en place, dans la limite d'un plafond de 76 postes pour 2026.

« Face à la canicule, nous faisons le choix de la chaleur humaine ! » Monique Plazzi, vice-présidente en charge de l'accompagnement à la perte d'autonomie et au handicap.

Un accompagnement renforcé à domicile

Les Maisons du département et les services sociaux de proximité assurent, en parallèle, un suivi renforcé des personnes âgées isolées vivant à domicile, en lien avec les CCAS et les associations partenaires. Les services d'aide à domicile sont mobilisés selon les secteurs du département, et un numéro vert national et gratuit est à disposition : **0 800 06 66 66** (8h-19h).

Enfin, la plateforme **Nov'habitat87 continue, toute l'année, d'accompagner les propriétaires modestes dans la rénovation énergétique leur logement**, afin de lutter contre les bouilloires thermiques.

Le Département, grâce à ses agents et au travers de l'ensemble de ses politiques mises en œuvre, est et reste mobilisé.